



MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE



LE CONSEIL GENERAL
est convoqué en séance ordinaire au Centre des Epancheurs

mercredi 13 juin 2018 à 19.30 h.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mars 2018
- * 3. Comptes 2017 (J.-P. Devaux)
 - 3.1. Approbation formelle des comptes de la communauté du Collège du district
 - 3.2. Approbation des crédits supplémentaires d'un montant total de CHF 794'758.13
 - 3.3. Approbation des comptes communaux de l'exercice 2017 présentant un résultat nul, après attribution de CHF 21'206.- aux amortissements supplémentaires
- * 4. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 470'300.- TTC pour le renforcement de l'infrastructure de transport de l'énergie électrique, l'assainissement de l'éclairage public et le renforcement du réseau multimédia (télé-réseau) du secteur Celliers-Ruveau : arrêté du Conseil général (A. Binggeli)
- * 5. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 291'336.60 TTC pour le rachat au Syndicat du télé-réseau de La Neuveville et environs (SYTEN) de 572'584 mètres de fibres optiques sur le territoire communal : arrêté du Conseil général (A. Binggeli)
- * 6. Règlement sur la gestion du fonds spécial « Donations et successions diverses » en faveur de la Commune municipale de La Neuveville (29920.50) : arrêté du Conseil général (J.-P. Devaux)
- * 7. Règlement sur la gestion du fonds spécial « Don Ferdinand Schenk » en faveur de la Commune municipale de La Neuveville (20920.51) : arrêté du Conseil général (J.-P. Devaux)
- * 8. Rapport de gestion 2017 : information (R. Matti)
- * 9. Prévisions du Conseil municipal pour 2018 : information (R. Matti)
- * 10. Position CM et décision CG sur la motion FOR (J.-P. Latscha) « Remplacement des sanitaires du sous-voies menant au débarcadère » (C. Ferrier)
- * 11. Position CM et décision CG sur la motion FOR (J.-P. Latscha) « Amélioration de l'éclairage de la place de la Gare » (A. Binggeli)
- * 12. Position CM et décision CG sur la motion PSN (D. Bloch) « Développement durable : utilisation du profilographe » (R. Matti)
- * 13. Position CM et décision CG sur la motion PSN (D. Bloch) « Sécurité des places de jeux et des abords de l'école » (R. Matti)
- * 14. Réponse à l'interpellation PLR (A. Gorgé) « Sécurité de la Plage » (R. Matti)
- * 15. Rapport CM en réponse à la motion PSN (D. Bloch) « Aménagement de St-Joux » (C. Ferrier)
- * 16. Rapport CM en réponse au postulat PLR (L. Burkhalter) « Centre-ville piéton » (C. Ferrier)
- * 17. Rapport CM en réponse au postulat PSN (R. Petignat) « Entretien et valorisation de la plage de La Neuveville » (A. Olivieri)
18. Interventions parlementaires et développements
19. Questions simples et traitement
20. Communications

* = voir annexes

LES SEANCES DU CONSEIL GENERAL SONT PUBLIQUES